



# **PROGRAMME DE MICROFINANCE TOMEGBE - TOGO**

## **COMPTE-RENDU 2010**

### **PRESENTATION DE LA STRUCTURE ETABLIE**



Aide au Développement Local de Projets

En partenariat avec Asmerade Togo



## FICHE D'IDENTITE DE LA STRUCTURE

<b>Nom :</b>	<b>CECCA - IDZALEDU</b> <b>Caisse d'Epargne et de Crédit Commercial et Agricole</b> <b>- «UNISSONS NOUS »</b>
<b>Type de structure :</b>	<b>Caisse de microfinance villageoise, associative</b>
<b>Démarrage du programme :</b>	<b>Mars 2007</b>
<b>Date de création officielle de la structure :</b>	<b>Mai 2010</b>
<b>Date d'octroi des premiers crédits :</b>	<b>Juin 2010</b>
<b>Principe d'action :</b>	<b>L'octroi de crédits repose sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Une épargne préalable et continue</b></li> <li>➤ <b>Une méthodologie de groupe adapté au milieu,</b></li> <li>➤ <b>La solidarité et la caution mutuelle dans le groupe.</b></li> </ul>
<b>Nombre de salariés :</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de membres au conseil d'administration :</b>	<b>5</b>
<b>Nombre de membres du comité de crédit :</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de membres du conseil de surveillance :</b>	<b>3</b>
<b>Zone d'intervention :</b>	<b>Tomégbé et le canton de Tomégbé</b> <b>Préfecture de Wawa, Région des Plateaux, Togo</b>
<b>Estimation de la taille de la communauté :</b>	<b>15 000 hab</b>
<b>Nombre de bénéficiaires après 6 mois d'existence :</b>	<b>200 personnes pour l'épargne tontine</b> <b>dont 70 personnes au sein de groupes</b>
<b>Organisation à l'origine de l'initiative :</b>	<b>Asmerade Togo en partenariat avec ADevLoP</b>



## Table des matières

<b>Table des matières .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>1. Actions d’ADevLoP sur le terrain et partenariats initiés .....</b>	<b>5</b>
1.1 Interventions sur le terrain .....	5
1.2 Partenariats initiés .....	5
<b>2. Mise en fonctionnement de la caisse.....</b>	<b>6</b>
2.1 Gouvernance .....	6
2.2 Ressources Humaines .....	6
2.3 Le budget de fonctionnement et le fond d’octroi de crédit .....	7
2.4 Le local .....	7
2.5 Système informatique de gestion (SIG) .....	7
2.6 Les procédures.....	7
<b>3. Méthodologie et politique d’épargne et de crédit .....</b>	<b>8</b>
3.1 La méthodologie.....	8
3.2 La politique d’épargne et de crédit .....	9
<b>4. Premiers résultats et analyses de terrain .....</b>	<b>12</b>
4.1 Les premiers résultats chiffrés après six mois d’exploitation .....	12
4.2 Les remontés de terrain .....	13
<b>5. Les actions à venir .....</b>	<b>14</b>
5.1 Actions en cours .....	14
5.2 Actions à venir .....	14
<b>Conclusion.....</b>	<b>15</b>



## Introduction

Nous avons fait connaissance avec l'association Asmerade Togo, en 2007 : une association locale qui œuvre pour le développement au sens large du « village » de Tomégbé et des villages avoisinants (population estimée à 15 000 hab). Loin des centres économiques du pays, ces villages mal desservis vivent principalement de l'agriculture et en particulier de la production de cacao. Parmi les nombreux projets de l'association, notre intérêt s'est porté sur celui lié à la microfinance.

Des enquêtes de terrain, réalisées en 2009 ont confirmé la pertinence de la création d'une institution de microfinance (IMF) et ont révélée des besoins en micro-crédit de la part :

- Des femmes, principales concernées par les AGR (Activités Génératrices de Revenus) afin qu'elles puissent acheter la marchandise dont elles ont besoin pour la transformer et la revendre.
- Des paysans qui ont besoin d'investir dans la préparation et la valorisation des champs.

Aujourd'hui, ces deux publics sont en marge du système bancaire, inexistant à Tomégbé.

Ces mêmes publics reconnaissent souvent avoir besoin de conseils dans la gestion de leur argent, notamment du point de vue de leur épargne.

Depuis 4 ans, nous travaillons en lien avec Asmerade au développement de ce projet qui a vu le jour en mai 2010.

Ce compte-rendu de mission présente l'IMF nouvellement créée.



Comme stipulé dans les objets de l'association ADevLoP, notre action est fondée sur la conviction profonde que l'émancipation des populations économiquement et socialement défavorisées des « pays du sud » passe par un développement local, c'est-à-dire émanant des populations elles-mêmes. Nous appuyons ceux qui œuvrent pour le développement de leur communauté.

Notre expérience de partenariat avec cette association locale renforce cette conviction et nous apprend beaucoup.

Si « Aider sans assister » est notre crédo, l'aventure humaine que constitue ce challenge perpétuel est notre moteur !

Pourtant dès lors que nous intervenons, notre responsabilité dans le résultat final est engagée. Ainsi, nous ne pouvons séparer nos actions d'une réflexion sur leur impact à long terme.

# 1. Actions d'ADevLoP sur le terrain et partenariats initiés

## 1.1 Interventions sur le terrain

### 1.1.1 Mission d'établissement et de démarrage de la structure – mars à mai 2010

Un membre d'ADevLoP s'est rendu sur place afin d'accompagner le lancement de la structure :

- Elaboration de la politique de crédit et de la méthodologie de groupe
- Elaboration des procédures de la caisse et des différents documents utilisés
- Mise en place du système informatique de gestion
- Participation à l'Assemblée Générale constitutive, élaboration de la convention de partenariat entre Asmerade et ADevLoP
- Supervision des aspects logistiques et des travaux du local de la caisse
- Rencontres des bénéficiaires
- Recrutement et formation des salariés

### 1.1.2 Mission de suivi et de contrôle du programme – novembre à décembre 2010

Un membre d'ADevLoP s'est rendu sur place 6 mois après le lancement pour faire un premier bilan et apporter les actions correctives nécessaires :

- Adaptation de la politique de crédit et de la méthodologie de groupe
- Adaptation des procédures de la caisse et des différents documents utilisés
- Rencontres des bénéficiaires
- Participation aux CA

### 1.1.3 Suivi du programme par un réseau de stagiaire

Un réseau de stagiaires ayant des compétences en microfinance s'organise afin d'apporter un soutien quotidien à la structure naissante. Deux stagiaires se sont relayés actuellement.

- Soutien quotidien aux actions du gérant
- Amélioration du système informatique de gestion
- Mise à jour des référentiels de procédures
- Formation continue des salariés
- Relais d'information permanent pour ADevLoP

## 1.2 Partenariats initiés

### 1.2.1 Entrepreneurs du monde

Entrepreneurs du Monde (association française de microfinance sociale) soutient notre initiative en nous faisant profiter de leur expertise.

### 1.2.2 Feceav

Feceav (un réseau de microfinance togolais) et en particulier son agence de Badou (proche de Tomégbé) est un interlocuteur privilégié depuis la création de l'IMF. Ils apportent notamment appui technique et formation des salariés.

## 2. Mise en fonctionnement de la caisse

### 2.1 Gouvernance

La caisse de Tomégbé est donc une émanation de l'association locale Asmerade, la gouvernance est donc logiquement, au démarrage de l'activité, assurée par des membres de l'association et des bénéficiaires.

Trois conseils différents ont été mis en place :

- **Le conseil d'administration** : l'organe décisionnel et stratégique de la structure composé de 5 membres
- **Le comité de crédit** : composé de trois personnes, il décide de l'octroi des crédits après instruction de la demande de crédit par le gérant.
- **Le comité de surveillance** : composé de trois personnes, il a, à la fois, une fonction de contrôle de l'activité (audit interne) et est garant de la mission sociale de la caisse.



### 2.2 Ressources Humaines

Les salariés sont au nombre de cinq :

- **Un gérant** : recruté et formé par l'intermédiaire de FECECAV, jeune diplômé originaire de Lomé.  
Le CA le mandate pour assurer la bonne marche et la gestion quotidienne de la caisse. Il est responsable hiérarchiquement des autres salariés. Il assure aussi la fonction d'animateur/agent de crédit et est donc réellement en contact avec le terrain.
- **Une caissière** : formée dans une agence FECECAV, elle est de Tomégbé.  
Elle est chargée de l'accueil et du service des clients à l'agence et est chargée des opérations de caisse.
- **L'animateur** : Il est de Tomégbé. Il a un rôle d'agent de crédit et d'animateur auprès des groupes de bénéficiaires.
- **Deux collectrices** :  
Leur fonction est la collecte des mises d'épargne tontine sur le terrain. Elles assurent aussi un rôle de promotion de la caisse sur le terrain. Elles sont toutes les deux de Tomégbé.



### 2.3 Le budget de fonctionnement et le fond d'octroi de crédit

La convention qui lie nos deux structures (Asmerade et ADevLoP) nous engage mutuellement à des obligations de moyens. ADevLoP s'engage au versement d'un budget de fonctionnement mensuel d'un montant de 200 € par mois. Ce montant est vraiment une base minimale de fonctionnement destiné à couvrir à minima les salaires et les charges incompressibles. ADevLoP s'engage à fournir dans la mesure de ses possibilités le fond de crédit nécessaire au développement de l'IMF.

Asmerade, de son côté, s'engage à assurer le développement économique et social de l'IMF et à produire des documents concernant son activité.

### 2.4 Le local

Un local commercial est loué sur une des rues principales du village. Quelques travaux simples ont été effectués pour aménager un espace d'accueil, un espace sécurisé pour la caisse et un bureau pour le gérant. Le coffre est scellé dans ce dernier bureau.

Un peu de mobilier a été acheté : bureaux, chaises, bancs, étagères.

Le réseau électrique a été installé, la caisse peut ainsi utiliser l'électricité du générateur du village lorsque cette ressource est disponible (actuellement 4 fois par semaines, 3 heures à la nuit) et un groupe électrogène d'appoint est disponible également. Néanmoins, la structure ne dispose pas de l'outil informatique en permanence.

Le déploiement du réseau électrique est en cours dans le canton, mais il est prudent de ne pas compter immédiatement sur cette ressource.



### 2.5 Système informatique de gestion (SIG)

La saisie des données de gestion et de comptabilité sont effectuées sur un système de fichiers Excel développé par un stagiaire. Parallèlement, Octopus, un logiciel libre permet d'assurer la gestion des crédits.

### 2.6 Les procédures

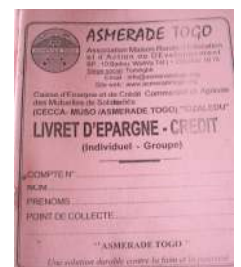
Les procédures sont adaptées pour un système papier avec saisie informatique partielle à posteriori. Des conseils ont été pris auprès de FECECAV, en particulier pour les procédures comptables et de caisse.

Les procédures ont été conçues par ADevLoP en concertation avec les membres d'Asmerade.

Suite à ce travail, un référentiel de procédure a été rédigé. Il intègre tous les détails de fonctionnement au niveau comptable, informatique, et pratiques. Ce document sert de base de travail aux employés de la caisse. Il est amené à évoluer en permanence et doit être tenu à jour en fonction des procédures réellement appliquées.

Il existe aussi un référentiel des documents utilisés.

Ces documents complets sont disponibles sur le site <http://adevlop.free.fr> dans la rubrique microfinance.



## 3. Méthodologie et politique d'épargne et de crédit

**La méthodologie** propose des outils de gestion, incite les membres à l'épargne et définit les conditions dans lesquelles le groupe peut faire appel à un financement extérieur sous forme de crédits souscrits auprès de l'IMF.  
**La politique d'épargne et de crédit** définit les produits d'épargne et de crédit de l'IMF.

### 3.1 La méthodologie

Le programme microfinance a pour objectif stratégique de contribuer à l'autopromotion et à l'auto-prise en charge des villageois.

Pour ce faire la méthodologie choisie s'est librement inspiré de méthodologies de groupe existantes, en y apportant évolutions et améliorations visant une adéquation avec le milieu.

La méthode mise en place repose sur plusieurs principes fondateurs : **le groupe et la caution solidaire, l'approche pédagogique, l'épargne tout au long de la vie du groupe, l'indépendance du groupe à terme.**

#### 3.1.1 Des groupes solidaires

Ce sont des groupes d'hommes et de femmes qui choisissent ensemble de **cotiser pour couvrir une partie de leurs besoins économiques et sociaux** par l'autofinancement et le partage d'expérience. Ces groupes sont **organisés démocratiquement** avec un président, un trésorier et un secrétaire, élus. Les décisions sont prises collectivement.

Le groupe possède une caisse physique qui sert à garder l'argent de la collectivité, munis de deux cadenas. La caisse et les clés des cadenas sont conservés par des membres différents.

##### 3.1.1.1 Cautionnement solidaire

Le travail s'effectue au sein de groupe. A minima, cela permet dans le cadre des octrois de crédits, le **cautionnement solidaire des membres**, à défaut, dans la plupart des cas, d'une autre forme de cautionnement classique.

##### 3.1.1.2 Motivation de groupe

Mais dans la plupart des cas, l'intérêt du groupe ne se limite pas au cautionnement. En effet, le groupe est un lieu d'échange, une façon pour certaines communautés de se motiver à améliorer leurs conditions de vie grâce à la mise en commun de leurs efforts. Ils expérimentent la solidarité et le modèle démocratique, s'enrichissent du partage d'expérience et apprennent à gérer leur argent de manière autonome. Dans le cadre du groupe, chacun peut prendre conscience de l'importance de préparer son avenir et celui de ses enfants.

##### 3.1.1.3 Des services de microfinance accessibles aux milieux reculés

Un autre intérêt du travail en groupe est qu'il offre la possibilité de travailler de manière groupée avec des villages reculés qui n'ont de toute façon pas accès à d'autres services de microfinance.

#### 3.1.2 Principe de l'épargne obligatoire visant l'indépendance financière du groupe à terme

Afin de ne pas avoir recours de manière permanente au crédit qui coûte de l'argent, les membres commencent dès la création du groupe à constituer une épargne.

Chaque membre a un compte d'épargne individuel au sein du groupe. Tant que le membre est dans le groupe, il accepte de mettre cet argent à la disposition de l'ensemble des membres. Cette somme ne peut donc être retirée



par le membre que lorsque celui-ci quitte le groupe. Ce capital ainsi constitué par un membre sur plusieurs années lui assure une épargne individuelle utile pour ses vieux jours.

On distinguera deux types d'épargne : l'épargne individuelle, obligatoire et l'épargne de groupe, facultative.

### 3.1.2.1 *Epargne individuelle obligatoire*

#### ➤ *Epargne régulière*

L'épargne régulière est indispensable à l'obtention d'un premier crédit. Le niveau et la régularité de l'épargne est fixé par le groupe et est identique pour tous les membres. Dans tous les cas, cette phase dure au moins trois mois et la somme globale épargnée doit permettre d'atteindre le montant du nantissement obligatoire pour accéder au crédit. Cette épargne régulière doit être maintenue entre deux cycles de crédits.

#### ➤ *Epargne « 1% »*

De même, un système d'épargne, proportionnel au crédit souscrit, reste obligatoire pendant la phase de remboursement pour prétendre à souscrire le crédit suivant. Ainsi, les membres, en plus du remboursement du capital et du paiement des intérêts de crédits, cotise chaque mois, 1% du montant du crédit octroyé.

### 3.1.2.2 *Epargne de groupe facultative*

Selon son dynamisme et ses projets, les membres peuvent également collecter une épargne de groupe. Cette épargne peut servir aux dépenses de groupes (commissions, cahier de gestion,...), à des investissements productifs (moulins, achats de terrain, outils,...), ou encore à exprimer leur solidarité vis-à-vis d'un membre du groupe.

### 3.1.2.3 *Autofinancement et crédit interne*

Le capital de la caisse augmente donc en permanence : dans la durée, cette épargne collective est disponible au sein du groupe pour des prêts entre eux et les membres font ainsi de moins en moins appel aux financements extérieurs. A terme le groupe peut devenir financièrement indépendant et autonome dans sa gestion.

### 3.1.3 *L'approche pédagogique et l'animateur de groupe*

Partant du principe que la microfinance est un outil de développement, une attention particulière est portée sur les conditions dans lesquelles les villageois utilisent les services de la caisse et notamment l'octroi de crédit. Si l'apport financier peut être de nature à développer une activité, la souscription d'un crédit doit être un acte réfléchi et bien compris. L'approche pédagogique est donc importante.

C'est pourquoi **les groupes sont suivis par des animateurs qui ont vocation à être bien plus que de simples agents de crédits**. En effet, ils vont expliquer clairement les objectifs du programme de microfinance et aider les membres à maîtriser les outils de gestion proposés et s'assurer de la bonne gouvernance du groupe.

L'intérêt de la méthodologie réside dans le fait que **son fonctionnement de base est simple mais** est pensée pour répondre aux différentes réalités de terrains rencontrés.

## 3.2 *La politique d'épargne et de crédit*

En évolution constante, voici les quelques éléments principaux de la politique de crédit de l'IMF :

### 3.2.1 Epargne

#### Tontine

Elle est collectée sur le terrain quotidiennement par les salariés de la caisse. Elle constitue un système d'épargne de court terme très populaire au Togo.

#### L'épargne libre

Les membres (individuel ou groupes) peuvent disposer d'un livret d'épargne libre. Sur ce compte, les dépôts et retraits sont libres et se font directement à la caisse pendant les heures d'ouverture du guichet.



### 3.2.2 Crédit

Aujourd'hui, Asmerade propose deux types de prêts à ses groupes :

- Un crédit commercial solidairement cautionné
- Un crédit agricole, solidairement cautionné : le crédit MUSO agricole

D'ici peu, un crédit d'investissement de groupe, solidairement cautionné sera mis en place.

### Caractéristiques des crédits

<b>Montant par membre</b>	
✓ Montant minimal	0 FCFA
✓ Montant maximal du 1 <sup>er</sup> prêt	40 000 / 60 000 FCFA (commercial/agricole)
✓ Montant maximal du 2 <sup>ème</sup> prêt	60 000 / 80 000 FCFA (commercial/agricole)
✓ Montant maximal du 3 <sup>ème</sup> prêt	80 000 / 100 000 FCFA (commercial/agricole)
✓ Montant maximal du 4 <sup>ème</sup> prêt	120 000 / 150 000 FCFA (commercial/agricole)
<b>Tarifification</b>	
✓ Taux d'intérêt	2% par mois constant soit 24% par an
✓ Frais de dossier	2 000 FCFA
✓ Assurance décès	1 % du montant du crédit payé au décaissement
✓ Pénalités	2 % du montant impayé de l'échéance en retard au prorata du nombre de jours de retard dans un délai max de 30 jours. Au-delà de 30 jours 2 % des échéances en retard
<b>Conditions de remboursement</b>	
✓ Différé de paiement	Non pour le crédit commercial. Jusqu'à 9 mois pour le crédit agricole : paiement uniquement des intérêts pendant la période de différé
✓ Fréquence	mensuel
✓ Durée effective du prêt	12 mois maximum

La méthodologie de microfinance de groupe et la politique de crédit dans son intégralité sont disponibles sur le site <http://adevlop.free.fr> dans la rubrique microfinance.



## 4. Premiers résultats et analyses de terrain

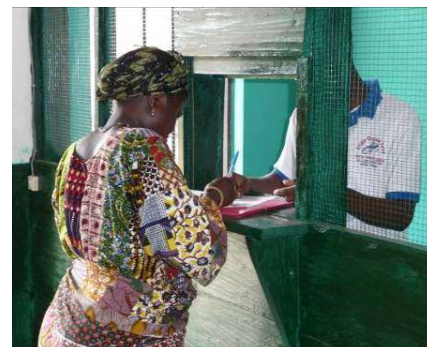
### 4.1 Les premiers résultats chiffrés après six mois d'exploitation

Certes, il est encore très tôt pour faire un bilan, néanmoins, **les indicateurs de confiance et de potentiels sont positifs** à plus d'un titre :

#### 4.1.1 Épargne : capacité à épargner et confiance dans la structure

L'épargne est aujourd'hui principalement représenté par le produit tontine (système d'épargne local de court terme). **Le nombre de bénéficiaires de ce produit dépasse actuellement les 200 personnes avec un noyau dur de 100 personnes** épargnant tous les mois.

Les montants mensuels collectés sont de 6 000 FCFA par bénéficiaire, soit 200 FCFA quotidien : ceci signifie, d'une part, que **le niveau d'épargne quotidien est relativement important, mais également que cette épargne est régulière sur le mois.**



Autre fait marquant, bien que la tontine soit sensée être une épargne de court terme (mensuelle), beaucoup de bénéficiaires laissent leur épargne dans la durée, ce qui est **une marque de confiance pour la structure**, principalement du à la confiance en l'association locale Asmerade, connue dans le milieu. Dans un contexte de fermeture récente de l'autre structure de microfinance de Tomégbé (cf. 4.2.1), cette confiance des épargnants prend tout son sens.

Cela signifie aussi que les **bénéficiaires ont une capacité à épargner** et les salariés de la structure utilisent de la pédagogie pour pousser les bénéficiaires à souscrire des produits d'épargne plus adaptés et plus avantageux pour eux.

#### 4.1.2 Crédits : demande forte, montée en puissance progressive, pédagogie importante

La pression pour l'accès au crédit est assez importante. **Actuellement, le fond de crédit et donc la capacité en octroi de crédit est relativement peu importante en comparaison avec la demande.** En effet, la fermeture récente de l'autre structure de microfinance de Tomégbé (cf. 4.2.1) crée un report de la clientèle et rendent nos prévisions chiffrées obsolètes.

##### 4.1.2.1 La première vague de bénéficiaires

**La première vague de bénéficiaires des crédits représentent 50 personnes répartis en 5 groupes.** Il s'agit de groupes créés au tout début de la structure, qui ont déjà bénéficié d'un premier cycle de crédit et **qui sont aujourd'hui en cours de remboursement du second crédit.** Les premiers crédits étaient d'un montant faible (entre 20 000 et 30 000 FCFA par bénéficiaire), permettant de faire surtout la pédagogie du crédit, les seconds octrois sont en moyenne de 50 000 FCFA par bénéficiaire. Etant donné les besoins en crédit, ces montants sont susceptibles d'évoluer rapidement pour atteindre 100 000 à 150 000 FCFA d'ici un à deux ans (un produit de crédit d'investissement est prévu).

##### 4.1.2.2 La seconde vague de bénéficiaires

Parallèlement, nous **avons accepté l'arrivée de nouveaux groupes, doublant l'effectif actuel de bénéficiaires.** Ces groupes arrivent au terme de leur phase d'épargne préalable. Trois d'entre eux viennent d'accéder au crédit en décembre, les autres devraient accéder au crédit d'ici un à deux mois.

#### 4.1.2.3 *Données générales*

L'encours de crédit actuel est de 2 millions de FCFA (soit 3 000 €) pour environ 70 bénéficiaires

Les crédits actuels étant peu importants, ils servent à augmenter les fonds d'exploitation des bénéficiaires améliorant ainsi leur capacité de production dans leurs activités actuelles. Ainsi, **pour les femmes commerçantes et artisanes**, il peut s'agir d'**achat de stocks plus importants** : sacs de riz, condiments, tissus, et autres matières premières,... ou encore de **frais de transport** entre Lomé, la capitale (pour vendre ou acheter selon les cas) et Tomégbé. **Pour les agriculteurs**, ces sommes sont utilisées pour l'**achat d'intrants** (engrais, semences, produits phytosanitaires) ou de **petits outillages**, ou encore pour **payer des salariés agricole** de court terme.

**Actuellement, les femmes représentent 70% des bénéficiaires.**

### 4.2 *Les remontés de terrain*

#### 4.2.1 *La fermeture de l'institution de microfinance existante dans le village*

**IDH : un réseau de microfinance au Togo, largement implanté sur le territoire a fermé ses portes** sans rendre l'argent des épargnants. Il y avait une antenne à Tomégbé, qui constituait depuis deux ans la seule IMF du canton. Cette antenne est donc fermée également à Tomégbé, augmentant évidemment le potentiel de notre propre structure.

Ainsi, par rapport à l'étude réalisée un an auparavant, **la demande prévisible des services de l'IMF est plus importante** au démarrage et vraisemblablement dans la durée. Cet événement nous a poussé à initier la structure en lui donnant une dimension plus importante que prévu initialement (en terme d'investissement matériel et de ressources humaines). Cela implique aussi un besoin en fond de crédit plus important.

#### 4.2.2 *La réceptivité à la méthodologie de groupe*

Sur le principe, **les groupes sont prêts à adhérer au système car il est adapté** à leurs problématiques.

Nous avons senti un besoin de simplification lors de notre deuxième passage, fin 2010. Nous avons donc repensé cette méthode au vu des éléments de terrain et considérablement rationalisé les outils de gestion.

Liée à la fermeture de l'IMF existante, il existe aussi une demande importante pour du crédit individuel. Néanmoins, la structure n'est pas encore apte à gérer des octrois de crédits individuels pour des raisons structurelles d'une part, mais aussi par manque de fond de crédits, d'autre part.

#### 4.2.3 *Deux types de publics*

##### 4.2.3.1 *Les groupes de Tomégbé :*

**Forte pression pour obtenir du crédit.** Cela est à mettre en perspective avec les besoins réels en financement d'activité, mais aussi avec la démarche électoraliste des systèmes d'aide existant (financement très ponctuel et de faible envergure, mais sans réelle contrepartie). Il y a donc beaucoup de **travail de pédagogie à effectuer avec eux.**

##### 4.2.3.2 *Les groupes des villages avoisinants*

Plus éloigné et accessible uniquement à pied, les habitants de ces villages sont plus demandeurs d'un système qui les aide à s'organiser. Certains développent d'eux-mêmes des systèmes de solidarité et le travail pédagogique semble plus simple avec eux. En moyenne, les montants de crédits octroyés pour ces groupes sont plus faibles.

Quoi qu'il en soit, le travail avec les groupes de bénéficiaires est très intéressant, une fois que le message est passé, ils comprennent la logique dans laquelle s'inscrit le programme, et adhère à cette **vision sur la durée.**

## 5. Les actions à venir

Comme prévu initialement, ce projet est voué à être soutenu financièrement, techniquement, humainement pendant une durée évaluée entre 2 et 4 ans jusqu'à ce que l'IMF soit autonome ou rattachée à un réseau existant. Voici les grandes lignes de nos actions futures :

### 5.1 Actions en cours

#### 5.1.1 En France

- Poursuite de l'effort de financement, d'autant que les besoins en fonds de crédit sont plus importants que prévu. **La recherche de financement reste une priorité dans les temps à venir.**
- **Suivi technique et moral depuis la France**, notamment grâce au retour d'informations, obligatoire dans le cadre du partenariat.

#### 5.1.2 Sur place

- **Accompagnement de la structure par des stagiaires français compétents dans le domaine de la microfinance** pour assurer la formation continue des salariés et des membres de l'asso. Les partenariats avec les établissements d'enseignements seront poursuivis.
- Soutien dans l'organisation de la gouvernance de l'IMF et dans la rédaction de statuts de caisse villageoise.



### 5.2 Actions à venir

#### 5.2.1 En France

- **Etude des différentes possibilités de partenariats avec des réseaux de microfinance togolais** afin d'envisager un appui technique et financier local dans le long terme (échéance 4 ans).
- **Etude d'appui personnalisé aux groupes dynamiques** ayant des projets commerciaux, artisanaux, agricoles ou pastoraux d'envergure et s'inscrivant dans la durée. Cet appui se concrétiserait **par des formations de gestion et aux techniques mis en œuvre pour la réalisation du projet et serait assuré sur place par des stagiaires français**, en plus de l'animateur du groupe.

#### 5.2.2 Sur place

- **Réalisation d'une étude sur place sur les besoins en produits et services de microfinance de la communauté.** Plusieurs sujets sont d'ores et déjà en cours de maturation : crédit artisanal, crédit élevage, crédit scolaire, micro-assurance, nouvelles activités génératrices de revenus (location de lampes solaires,...).
- **Réalisation d'une étude socio-économique permettant de base de référence pour mesurer l'impact de l'IMF sur la communauté.**

## Conclusion

Ce projet est le fruit d'une réflexion longuement menée sur place avec les membres d'Asmerade, mais aussi en France entre les différents sympathisants de la cause.

Il se concrétise aujourd'hui par la création de cette caisse villageoise à Tomégbé, après plusieurs années de travail sur le terrain et de préparation des membres d'ADeVLoP.

Quelques idées-forces qui nous mobilisent :

- Les sommes investies dans ce projet sont faibles en comparaison avec le potentiel de développement économique et social en jeu.
- Asmerade (et ses membres que nous connaissons bien) est une structure qui mérite d'être aidée : depuis plus de dix ans, ils œuvrent pour le bien de leur communauté et les aides ponctuelles qu'ils reçoivent ne sont pas jusque là, de nature à assurer la pérennité de la structure.
- La mise en place de cette IMF au sein de la structure associative est un grand pas dans l'histoire d'Asmerade car elle implique une professionnalisation des membres et la gestion d'une équipe de salariés, augmentant leur capacité à s'investir dans le projet associatif dans son ensemble.
- Une IMF associative gérée par ses membres et ses bénéficiaires, sans impératif de réalisation de profit, est un gage de développement social.



ADevLoP est une association de solidarité internationale qui a pour objectif de soutenir des initiatives de développement local. Asmerade Togo est notre partenaire privilégié.

Notre soutien se matérialise par l'accompagnement financier et technique de projets, la mise en réseau de stagiaires et de bénévoles. Notre mission est d'accompagner Asmerade Togo vers une autonomie de fonctionnement.

Plus d'informations sur le programme de microfinance sur notre site web.

ADevLoP  
57 allées Léon Gambetta  
13001 MARSEILLE  
<http://adevelop.free.fr>  
[adevelop@free.fr](mailto:adevelop@free.fr)

Ludovic Parenty  
Président  
06.60.12.06.76  
[lparenty@free.fr](mailto:lparenty@free.fr)

Aurélia Riss  
Secrétaire  
06.69.02.27.81  
[aurelris@hotmail.com](mailto:aurelris@hotmail.com)

Sébastien Chanez  
Trésorier  
06.61.84.22.63  
[schanez@free.fr](mailto:schanez@free.fr)

David Chedane  
Vice Président  
06.88.77.93.18  
[david.chedane@hotmail.fr](mailto:david.chedane@hotmail.fr)

Association N°W133012869  
Parution au JO N°0037 du 12/09/2009 – Annonce N°180